

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASULF
POUR L'ANNÉE 2016**

Table des matières

Introduction.....	3
L'Association.....	3
Les membres.....	5
Les interventions.....	5
GROUPE D'INTERVENTION.....	6
ACTION DANS LES MÉDIAS.....	7
Le site Internet.....	8
Le bulletin.....	9
La documentation.....	9
Les relations extérieures.....	10
ASSOCIATIONS.....	10
IMPÉRATIF FRANÇAIS.....	10
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC.....	10
Les ressources financières.....	10
Conclusion.....	11
Annexe I.....	14
Annexe II.....	17
Annexe III.....	18
Annexe IV.....	19

Introduction

L'assemblée générale annuelle se tient quatre ans après l'intronisation d'un gouvernement qui a nommé de nouvelle manière la responsabilité ministérielle en matière de langue. Tout comme celle qui l'a précédé, madame Hélène David, le ministre Luc Fortin est responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et non plus de l'application de la Charte. Il n'y a pas de modifications à la Charte de la langue française envisagées. D'ailleurs, on s'est contenté de mettre de l'avant un règlement pour encadrer ce qu'il reste du caractère français des marques de commerce au Québec, tout en clamant haut et fort qu'il ne s'agit pas d'un recul!

L'ASULF s'est toujours appuyée sur la Charte et a toujours tenu pour acquis que les démarches en faveur d'une langue de qualité se justifient plus facilement dans un contexte où la langue est protégée. Et qu'il revient à l'État d'en faire la promotion. L'ASULF soutient toujours que la Charte et son application devrait être la responsabilité de l'État et dépendre directement de l'Assemblée nationale. Nous serions ainsi installés dans un cadre juridique à l'abri des aléas liés à la politique et à la responsabilité ministérielle.

Le secrétariat à la politique linguistique nous a octroyé une première subvention pour la réalisation du projet *Langue numérique* en 2015. L'ASULF est reconnue ainsi par le gouvernement et comptait recevoir la seconde partie de sa subvention en 2016. Les douze derniers mois de l'ASULF ont été marqués par l'attente de cet appui du secrétariat à la politique linguistique envers la mission de base de l'ASULF, celle définie et précisée dans ses statuts votés en 1986 : d'abord, contribuer à la promotion de la langue française, ensuite, surveiller la qualité des communications de l'État, des organismes gouvernementaux, municipaux, scolaires, etc. Rappelons que l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) travaille prioritairement avec les institutions qui se sont donné des moyens pour améliorer la qualité de la langue : les médias, l'Administration québécoise, la Société Radio-Canada, l'Administration canadienne et l'Administration municipale.

L'année a été marquée par plusieurs réalisations. On pense d'abord aux diverses interventions en matière de langue faites auprès des usagers et des usagères, à la gestion renouvelée des adhésions à l'Association, à la réorganisation du secrétariat, puis au retour tant attendu sur la toile. Voici donc une synthèse des activités de l'année 2016 qui déborde sur 2017.

L'Association

L'assemblée générale de l'ASULF est souveraine, cela va de soi. Elle s'est réunie pour la trente-et-unième fois, à Montréal, le 11 mai 2016 à 19 h 30 à la salle Louis-Laberge de l'édifice de la Fédération des travailleurs (FTQ) situé au 565, boulevard Crémazie. Selon une habitude ancienne, une rencontre a été organisée à Québec le 18 mai suivant, à la salle André-Noël de l'édifice de la FTQ, afin de transmettre l'information concernant l'assemblée générale aux membres de la région de la capitale.

La conférencière invitée à ouvrir la séance était Madame Denise Bombardier, chroniqueuse au Journal de Montréal. Elle était accompagnée de son époux James Jackson. L'entretien, mené par la présidente, a permis de constater le recul de la culture générale « à la française » dans la métropole. La situation du français a été jugée alarmante et décevante pour les générations des années soixante qui espéraient davantage en matière de qualité du français au Québec. D'ailleurs, l'article paru le lendemain s'intitulait *Les derniers défenseurs de la langue!* De plus, à l'occasion du trentième anniversaire de fondation de l'organisation, un certificat d'honneur a été remis à monsieur Henri Laberge et à monsieur Robert Auclair, deux fondateurs de L'ASULF.

À Québec, monsieur Antoine Robitaille, éditorialiste au journal *Le Devoir*, a entretenu l'assemblée de son expérience en tant que journaliste soucieux du vocabulaire utilisé au parlement et en politique en général, ainsi que de son attachement à la qualité de notre français. Un certificat d'honneur a été remis à l'occasion du trentième anniversaire de l'ASULF, à monsieur Michel Sparer, cofondateur de l'ASULF.

Lors de ces deux réunions des membres de l'ASULF, les dossiers menés par le juge Auclair au nom de l'association ont été discutés. Il s'agit tout d'abord de la dénomination « Place Bell » à Laval, et ensuite des démarches entreprises pour obtenir les corrections plusieurs fois demandées aux textes des conventions collectives, celles de la construction, secteur industriel qui arrivent à échéance en 2017, ainsi qu'aux conventions collectives des journalistes de *La Presse*.

En ce qui a trait à l'administration de l'Association, elle relève du conseil d'administration. Quant à l'administration quotidienne, elle dépend d'un bureau.

Le bureau est composé de Léone Tremblay et de Pierrette Vachon-L'Heureux d'une part et de Christian Hébert et de Gaston Bernier d'autre part. Le groupe s'est réuni cette année, le 7 mars 2016 à 19 h 30. La trentième année d'existence de l'Association est en cours. Une discussion sur l'avenir de l'ASULF s'est engagée sur les sujets suivants : les modes d'interventions et les impératifs du recrutement. Le nouvel outil de gestion élaboré par le bureau pour suivre l'évolution du calendrier des activités et de l'échéancier s'installe à demeure. Une réflexion sur l'organisation du travail au secrétariat et la gestion des dossiers se poursuit à l'occasion de l'arrivée du nouveau personnel. À l'été, l'organisation du secrétariat est reprise en mains par le bureau. La relance du site Internet arrive enfin. Le bureau se transforme en comité du site pour entreprendre les premières actions nécessaires à l'installation.

Pour sa part, le conseil d'administration est formé des membres du bureau, de la vice-présidente Lola LeBrasseur et de messieurs André Breton, Jean-Guy Lavigne et Louis Le Borgne. Le président fondateur Robert Auclair se joint habituellement au conseil d'administration. Sophie Tremblay a été invitée à se joindre au conseil par cooptation le 21 janvier 2016 et a été élue en mai 2016. Les mandats de six élus viennent à échéance en 2017 : ceux de Mesdames Lola LeBrasseur, Léone Tremblay, Sophie Tremblay et Pierrette Vachon-L'Heureux et ceux de messieurs André Breton et Christian Hébert. Pour sa part, madame

Marie-Hélène Hébert, que nous avons accueillie à la table du conseil l'année dernière, se retire.

Au cours de l'année, le conseil d'administration de l'ASULF s'est réuni le 21 janvier 2016, le 28 avril 2016 avant l'assemblée générale et le 29 septembre 2016. Deux réunions ont eu lieu à ce jour en 2017 : les 26 janvier et 27 avril. L'ordre du jour est toujours chargé. Les réunions durent habituellement deux heures trente. Un certain nombre de projets sont repris d'une rencontre à l'autre à la recherche de volontaires susceptibles de les mener à bien. La participation aux réunions du conseil est dynamique. Elle se renouvelle en intégrant la participation par Skype et la participation par téléphone. Le conseil devra tenter d'élargir son champ d'action en s'associant d'autres membres à la réalisation des nombreuses activités à entreprendre.

L'ASULF est couronnée par un comité d'honneur depuis 2012. Le comité est composé de sept membres : madame Madeleine Sauvé, ancienne grammairienne de l'Université de Montréal, et messieurs Jean-Claude Corbeil, le père de l'aménagement linguistique au Québec, Fernand Daoust, ancien président de la FTQ, Robert Dubuc, linguiste et professeur, longtemps associé au service de Radio-Canada, Aimé Gagné, actif en matière de francisation à l'Office de la langue française, Jean-Denis Gendron, professeur de linguistique, et Pierre Martel, autrefois professeur à l'Université de Sherbrooke, ancien président de l'Association des linguistes du Québec (AQL), ancien président du Conseil de la langue française et linguiste associé étroitement à la réalisation du dictionnaire USITO.

Les membres

En 2016, un projet de renouvellement des adhésions et un projet de campagne de recrutement ont été déposés au conseil d'administration. Pour les adhésions, du 26 janvier au 13 avril 2017, 148 renouvellements et deux nouvelles adhésions ont été enregistrées. Une opération de rappel est programmée pour 2017. Un effort pour recruter la relève est aussi en cours.

Les interventions

Les interventions de l'ASULF sont de plusieurs types : il y a les remarques adressées à un particulier ou à une entreprise; il y a celles qu'on diffuse à de multiples correspondants; il y a des mémoires présentés à des commissions ou à des organismes de l'État; il y a la diffusion de chroniques sur les ondes et, possiblement, dans le réseau de la radio communautaire et certains journaux; il y a la rédaction et la diffusion des fiches de la série *Mieux dire* et les capsules linguistiques préparées à l'intention des internautes.

Les interventions épistolaires portant sur des mots et des expressions ont été nombreuses au cours des douze derniers mois. Le président fondateur de l'Association reste très actif en la matière, ayant soumis plusieurs centaines de messages. Certains d'entre eux sont adressés à de nombreux destinataires. Monsieur Raymond Gagnier fait un travail similaire à partir de Montréal. Les interventionnistes adressent également des remarques à des hommes ou des femmes politiques, à des journalistes, à des administrateurs et à des

administratrices. Règle générale, ils utilisent le canal électronique mais il y a aussi des témoignages d'interventions orales ou téléphoniques. Tous les moyens sont bons pour intervenir auprès des usagers et des usagères. On peut entrevoir le recours éventuel à plusieurs autres types d'intervention : les écoutes systématiques en direct ou en différé, la lecture de journaux régionaux ou nationaux, le ratissage par domaine et bien d'autres encore.

- **GROUPE D'INTERVENTION**

Le groupe d'intervention de l'ASULF, constitué en 2012, s'inspire d'un vadémécum dans lequel des orientations générales ont été formulées et reformulées à plusieurs occasions de discussion sur les nombreuses méthodes d'intervention. Le groupe se compose actuellement de treize membres : Robert Auclair, Alain Bélanger, Gaston Bergeron, Gaston Bernier, Jean-Pierre Bourdeau, Yvon Delisle, Marcel Fourcaudot, Raymond Gagnier, Roger Garneau, Danielle Langelier, Pierre Lincourt, Mario Paradis et Pierrette Vachon-L'Heureux. Quelques domaines de spécialité ont été identifiés à partir de la compétence linguistique des membres qui deviennent ainsi des personnes-ressources : les anglicismes, la langue du droit, la féminisation, la nouvelle orthographe, la dialectologie, la langue traditionnelle et la toponymie. Pour sa part, monsieur Auclair achemine au moins dix lettres par semaine aux journalistes, aux entreprises, aux élus et aux publicitaires.

La cinquième rencontre du groupe a eu lieu au secrétariat. Le palmarès de dossiers à cibler a été repris : chef exécutif (chef), valet parking (voiturier), vente (solde), Boxing day, bon matin, Radio-Canada Première, saut-de-mouton, payeur de taxes (contribuable), prime de départ (indemnité), deuxième meilleur, ajouter l'insulte à l'injure, mettre l'épaule à la roue, puis-je vous aider?, référer, régulier, certificat-cadeau, civique et facture (addition). Des cibles à privilégier. Ainsi que, clause nonobstant, clause orphelin, développement immobilier, fabricant ou manufacturier d'automobiles, juridiction, œuvrer, opportunité, référence, représentation sur sentence, rétroactivité, nommé, pamphlet, unité de logement, Ohio et Waterloo (prononciation) et Vendredi fou. Le souci de la formation des membres du groupe est toujours présent. L'idée de mettre sur pied des ateliers revient à l'ordre du jour. Après avoir imaginé consacrer ces ateliers à la meilleure connaissance des ouvrages de référence au cours de l'année dernière, voici que germe l'idée d'un atelier portant sur la toponymie. La rencontre a eu lieu le 20 avril en après-midi avec la collaboration de Myriam Hallé, toponymiste de la Commission de toponymie du Québec. L'ASULF accueille à cette occasion monsieur Henri Dorion, célèbre toponymiste du Québec et ancien directeur de la Commission. Malheureusement, les membres du groupe furent peu nombreux à y assister,

On distingue toujours deux groupes d'interventions, un groupe restreint et un groupe plus important. Le groupe restreint concentre son action sur un nombre réduit de cibles afin que son action profite d'une certaine intensité. Le groupe élargi vise une gamme plus étendue et variée de cibles selon l'occasion d'intervention qui est offerte. On oppose un comité d'intervention libre qui vise l'Administration publique et les médias à un comité d'interventions planifiées qui entreprend des interventions groupées. En 2016, le groupe restreint tente de convaincre les médias d'utiliser et de recommander la prononciation à la française du toponyme Ohio, d'éviter les termes « vente » et « grande vente » et même de corriger l'emploi de l'adjectif « régulier » dans l'expression « prix régulier » utilisée régulièrement dans le sillage de « vente ».

À la lecture des livraisons de *L'Expression juste*, on se rappelle la question de la prononciation française de Pé-Ka mise à mal par la prononciation anglaise de Pi-Ké, le mauvais emploi de « juridiction » par le premier ministre Trudeau, la promotion naïve de mots anglais dans *Le Soleil*, la victoire de « vendredi fou » à Noël dernier et enfin, l'éternel dossier de « Place Bell ».

- **ACTION DANS LES MÉDIAS**

LA RADIO

La présidente propose encore cette année, sa chronique intitulée *Le mot juste*, au nom de l'ASULF à CFIM, la radio des Îles-de-la-Madeleine, le son de la mer. Elle réalise ainsi la seule communication verbale directe émanant de l'ASULF. Pierrette Vachon-L'Heureux est à l'antenne aux deux semaines les jeudis matin dans le cadre de l'émission du matin très écoutée, *Allez hop!* La série de chroniques de l'automne 2016 a continué de rappeler aux auditeurs et aux auditrices que le français est une langue à mots et que chaque mot est une partie du discours qui a sa fonction en phrase. Le choix du mot juste devient alors un enjeu de taille.

La promotion de l'Association est solidement assurée par cette intervention qui vise à attirer l'attention du locuteur et de la locutrice sur la nature du mot qu'il convient de choisir pour assurer la qualité de la langue. Les cibles visées par le groupe d'interventions de l'ASULF que nous retrouvons dans la liste du *Français au bureau* sont déclarées au passage de manière précise et amplement documentées. La chronique, dernière version, traite en suivant les lettres de l'alphabet, de l'histoire de l'orthographe et de la graphie, de la féminisation, des difficultés courantes, des anglicismes et des néologismes techno! L'ASULF enrichira de ces entrevues menées par madame France Arsenault le site Web dès que possible par un lien avec les archives de CFIM.

LES JOURNAUX

Le projet d'offrir des capsules à des journaux régionaux à la grandeur du territoire est toujours au programme. Nous sommes à la recherche d'un membre rédacteur ou d'une membre rédactrice qui souhaiterait se charger de cette tâche.

RÉSEAUX SOCIAUX

Page Facebook de Gaston Bernier

Gaston Bernier, le secrétaire général, présente régulièrement de courts entrefilets sur des questions de langue sur sa page Facebook. Le corpus doit actuellement compter près de 500 articles. Les sujets abordés sont variés : la prononciation de mots étrangers, les manchettes franglaises des journaux, le repérage des fautes occasionnelles, des fautes répétées et des mauvaises habitudes de nos journalistes. Un index des nombreux sujets abordés a été dressé et la publication des entrefilets sur la page Facebook a commencé.

Page Facebook de l'ASULF

La page facebook de l'ASULF a été mise en ligne en juillet 2015. La conception est de Marie-Hélène Hébert. Elle demeure encore aujourd'hui un projet en pleine évolution. Sur le bandeau, il est inscrit « Moi, je milite pour le français ». Sur la page, nous présentons les informations de base concernant l'Association.

La véritable présence de nouvelles périodiques, de remarques, d'annonces de concours ou de nouvelles publications a commencé au début de septembre 2016. Madame Marie-Hélène Hébert s'est chargée d'alimenter la page au départ jusqu'à sa démission en février 2017. Nous la remercions vivement de son apport qui a permis le démarrage de ce projet. Dorénavant, les ajouts sont faits par le secrétaire général. L'ASULF est à la recherche d'un ou d'une membre qui accepterait de prendre la relève.

Les expressions fautives ciblées par le groupe d'intervention sont signalées : appliquer sur un poste, poste à doter, être nez à nez, contempler une majorité, additionnel, « deal », effectif, parade, à son meilleur, viaduc, détour, service de valet, expressions joualisantes, séance spéciale, œuvrer, partir à, un médium, « think tank », irritant, adresser, shopping, scrapbooking, shakée, « touchy ».

Un volet de publication intitulé « La pensée du jour » a été mis en place à la suite de la décision du bureau de mettre en valeur le travail de recherche du secrétaire général au sujet de la réflexion sur la notion de la qualité de la langue.

Facebook nous permet aussi de recueillir des statistiques concernant le fonctionnement de la page de l'Association. Nous souhaiterions que tous les membres prennent l'habitude de visiter la page et de faire des commentaires de manière à la rendre vivante.

Le site Internet

Le site a été inaccessible aux internautes depuis juillet 2014. Cette situation a été très inquiétante pour plusieurs administrateurs qui déploraient ce manque de visibilité de l'Association. Une offre de collaboration faite à l'occasion de la réunion d'information de Montréal en mai 2015 a suspendu la poursuite d'un premier mandat du comité. Christian Hébert prend alors la relève. La FTQ nous offre un hébergement sur le portail de la langue du travail qui assure une sécurité à notre site. Nous aurons notre propre site, indépendant du portail langue du travail mais hébergé à la même enseigne. Le retour du site a lieu en novembre 2016. Le bureau se transforme alors en comité du site et trouve un bel appui au secrétariat. Un mandat de veille de la qualité de la langue du site confié à Danielle Langelier est renouvelé. La reconstitution du site est en cours. C'est un nouveau départ.

Le bulletin

L'Expression juste a été publié quatre fois depuis l'assemblée générale de 2016 : en juin, en septembre, en décembre 2016 et en mars 2017. Le rythme est soutenu depuis 2008. La livraison publiée en mars, en était la soixante-huitième. La première est datée de novembre 1987.

Les quatre livraisons de l'année retracent les faits marquant de la vie de l'Association. On y retrouve cette année la remise des certificats aux fondateurs à l'occasion des trente ans de l'Association, la remise du Prix de l'ASULF à la Société historique de Québec, les suites du concours de *L'Enseigne joyeuse*, la remise du prix du Québec à une membre réputée, le colloque de l'OPALE, le retour du site Web et, plus récemment, l'annonce de l'adoubement de la présidente. Celle-ci, dans son éditorial, aura souligné son inquiétude face à l'intégration de plus en plus acceptée de mots anglais dans le discours public, sa détermination à déclarer l'incontournable nécessité de veiller à la qualité de la langue et son sentiment d'urgence devant les signes d'assimilation qu'elle perçoit.

Chaque édition du bulletin rappelle les interventions faites par les membres du groupe d'intervention. Les actualités linguistiques y sont présentées. Le trimestriel est expédié en priorité aux membres de l'Association, cela va de soi, habituellement sous sa forme numérique mais aussi sous sa forme imprimée à ceux ou celles qui le désirent. Par la suite, il est transmis aux citoyens et aux citoyennes qu'une manchette ou un article pourrait intéresser. De même, le secrétariat le diffuse à un large lectorat composé de personnes amies, aux parlementaires de l'Assemblée nationale, à des journalistes d'entreprises de presse ou de médias électroniques. Il est mis à disposition des internautes sur le site Internet. De plus, les membres de l'Association sont invités à l'acheminer à leurs amis et connaissances qui partagent leur sensibilité au bon usage et à la qualité de la langue.

La collection complète du bulletin est indexée cumulativement. La table alphabétique 1987-2015 facilite la consultation des soixante-sept livraisons passées. On peut en obtenir une copie électronique en s'adressant au secrétariat. On peut noter ici que toutes les livraisons sont maintenant consultables sur le site remis en ligne en novembre 2016. Une table alphabétique cumulative est mise à la disposition des internautes. La mise en page du bulletin a été faite depuis 2010 par madame Claude Lamarche. À compter de mars de cette année, le mandat est confié à madame Marielle Carpentier du secrétariat. Celle-ci profite, comme à l'habitude, du travail de coordination de madame Léone Tremblay.

La documentation

L'ASULF tâche de faire connaître à ses membres les revues françaises préoccupées de la défense de la langue et de son rayonnement. L'Association ne cesse de faire découvrir les ressources linguistiques susceptibles d'encourager les recherches qui répondent aux interrogations des membres en matière de français. L'ASULF communique avec des auteurs d'ouvrages de consultation afin qu'ils enrichissent des passages de leurs ouvrages ou de leurs banque de données. L'avis des spécialistes est important pour les défenseurs de la qualité de la langue. Ils fournissent une source de données fiables pour les interventions des membres.

Les relations extérieures

- ASSOCIATIONS

Depuis mai 2013, la volonté d'échanger des adhésions entre associations sœurs et d'éviter ainsi des frais plus ou moins onéreux ne s'est pas démentie. Nos liens avec des associations québécoises telles Impératif français, l'Association Québec-France, la Société nationale des Québécois (SNQC) ou avec des associations européennes ou autres telles la Défense du Français, l'Association Avenir de la langue française, l'Association Francophonie Avenir et l'Alliance Champlain de la Nouvelle-Calédonie enrichissent nos échanges et font rayonner nos actions.

- IMPÉRATIF FRANÇAIS

L'ASULF a offert, encore cette année, une bourse de 100 \$ distribuée par Impératif français à l'occasion de la Francofête 2017.

- SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC

Le prix de l'ASULF institué le 22 janvier 2015 s'inscrit dans le concours d'écriture historique organisé par la Société historique de Québec depuis dix ans. Ce concours connaît un grand succès auprès des enseignants et des enseignantes ainsi que des élèves des écoles secondaires de la grande région de Québec. Cette activité est encouragée par la Commission de la Capitale nationale et par la Ville de Québec. Le maire accueille les gagnants et les gagnantes dans le salon de l'Hôtel de ville chaque année. L'histoire de la Ville de Québec est à l'honneur dans cette activité, et cette histoire se raconte en français. C'est pourquoi la Société historique de Québec accueille chaleureusement l'institution du prix de la qualité de la langue écrite, celui de l'ASULF. Cette année le jury de l'ASULF est à nouveau composé de la présidente et de mesdames membres, Cendrine Audet et Diane Lambert-Tesolin. Une bourse de 100 \$ a été offerte à Marianne Saillant-Sylvain de la commission scolaire des Découvreurs pour son texte *Les balayeurs de cendres* que vous trouverez sur notre site Internet et en annexe de ce rapport. La remise des prix du neuvième concours d'écriture historique de la Société historique de Québec a eu lieu à l'Observatoire de la Capitale nationale, le dimanche 30 avril 2017. L'ASULF est fière de se joindre ainsi à la Société historique de Québec pour souligner l'importance de la qualité de la langue dans laquelle s'installe l'histoire de la Vieille Capitale.

Les ressources financières

L'ASULF, pour réaliser ses interventions et poursuivre ses activités, compte sur trois ou quatre sources de revenus : l'aide de l'État, les cotisations et les dons de ses membres et le local et les services fournis à titre gracieux par le Fonds de solidarité de la FTQ.

Année après année depuis la création de l'ASULF, le Secrétariat à la politique linguistique versait une subvention de fonctionnement d'environ 10 000 \$ à l'ASULF. Dans sa lettre du 19 février 2015, madame Hélène David nous a fait parvenir une partie seulement

de la subvention attendue, un montant de 7 000 \$, pour la réalisation du projet *La langue numérique* que nous avons déposé en fin d'année 2014. Afin d'obtenir une subvention pour 2016, selon le nouveau cadre imposé par l'Administration aux organisations de notre catégorie, un projet intitulé *La langue numérique – phase 2* a été développé et expédié le 13 février 2017. Le 16 mars, le ministre Luc Fortin répondait à notre demande d'aide financière en nous accordant une subvention de 10 000 \$. Le conseiller du secrétariat responsable du programme accompagne la transmission du chèque d'une lettre nous enjoignant de poursuivre la réalisation de notre projet « qui vise à intensifier nos actions à l'égard de la promotion de la langue française ». (Voir en annexe)

La représentation nationale est également sollicitée depuis de nombreuses années. Les députés ont des crédits discrétionnaires qui sont avant tout destinés aux circonscriptions. Les dons constituent un témoignage des députés envers la qualité de la langue et ils aident l'Association à effectuer des interventions douze mois par année.

Les cotisations des membres sont la principale source de financement de l'Association. Le recrutement est donc une priorité. Un projet de campagne de financement de l'ASULF a été déposé au conseil en 2016. Une mise en œuvre de ce projet fait l'objet de discussion en ce début d'année 2017. Dons et cotisations pour 2016 : 14 497 \$.

L'ASULF profite de l'hospitalité du Fonds de Solidarité de la FTQ depuis maintenant huit ans. Le local mis à notre disposition sert de siège social et de lieu de travail de groupe. L'Association profite aussi des salles de réunion et de divers services. L'apport de l'organisme n'est pas comptabilisé, mais il constitue dans les faits une importante contribution au fonctionnement de l'Association.

Conclusion

L'ASULF a célébré sa trentième année d'action en 2016. Au cours de sa trente-et-unième année, elle entend travailler à sensibiliser les locuteurs et les locutrices, les scripteurs et les scriptrices à l'importance de la qualité de la langue française au Québec. Malheureusement, l'Association n'est pas encore suffisamment connue des citoyens et des citoyennes, particulièrement à Montréal et dans certaines régions, et cela, même si elle a reçu, tout comme son président fondateur, la distinction de l'Ordre des francophones d'Amérique. À Québec, l'Association est bien installée. Ailleurs, nous sommes souvent obligés d'expliquer le sigle de manière à faire connaître le nom de notre regroupement. Un effort d'implantation à l'extérieur de la vieille Capitale doit être consenti cette année.

Nous remercions particulièrement ici un membre de l'ASULF, monsieur Serge Larrivée, qui continue à nous offrir une page de publicité dans la Revue de la psychoéducation (voir l'annexe III) afin de promouvoir notre association. On comprend que certains craignent encore d'ouvrir le débat sur la qualité de la langue alors que nous en faisons un sujet de tous les jours. Il faut examiner de près le vivre en français au Québec et s'engager pleinement dans l'aventure de parler français en Amérique du Nord. Être fier d'être des défenseurs de la qualité de la langue tout en se distinguant des puristes et des extrémistes.

Le franglais progresse. La discussion sur la qualité de notre français doit se faire franchement. Les auditeurs et les auditrices des postes de télévision et de radio relèvent quotidiennement des anglicismes; on en trouve partout dans les journaux. Les Administrations, les entreprises, les publicitaires en accueillent volontiers.

La créativité lexicale nous fait défaut. Les nouveautés étrangères exercent trop d'attrait sur nos entrepreneurs et nos entrepreneuses, nos commerçants et commerçantes. Aussi peut-on imaginer les efforts qu'il reste à faire, le discours à tenir, haut et fort. Se donner les moyens financiers en multipliant les adhésions, animer nos membres en leur faisant connaître les instruments qu'il faut pour intervenir efficacement et améliorer nos activités de diffusion, plus particulièrement notre site Internet comme nous y invite notre subventionnaire, le secrétariat à la politique linguistique.

Et puis, il faut que l'ASULF se préoccupe de l'intérêt de l'État pour la langue. Rappelons que l'ASULF propose toujours que l'Office québécois de la langue française relève de l'Assemblée nationale afin de placer la responsabilité de l'application de la Charte à l'abri des aléas du politique. L'ASULF croit que l'Office québécois de la langue française saurait mettre à profit un tel statut afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et des citoyennes en matière d'assistance linguistique. La langue est l'affaire de tous et toutes.

Les réalisations de l'ASULF reposent évidemment sur l'ensemble des membres de l'Association, et plus particulièrement sur les membres du conseil d'administration. Aussi m'est-il agréable, à la fin de cette quatrième année de présidence, de remercier mes collègues du conseil, en particulier le secrétaire général qui continue d'assumer la direction de notre bulletin *L'Expression juste*.

Merci à Christian Hébert qui a pris la relève du comité du site Web dans une période critique de réorganisation et qui n'a pas pour autant négligé sa tâche de trésorier. Merci à Pierre Rivard qui a organisé avec succès le concours *L'Enseigne joyeuse 2017* pour célébrer la francophonie.

Merci aussi à notre vice-présidente madame Lola Lebrasseur, qui s'engage résolument dans l'action en assurant le lien avec la FTQ et le développement du nouveau parcours de l'ASULF sur Internet.

Merci à notre collègue Jean-Guy Lavigne, responsable des adhésions et de leur renouvellement, qui a entrepris avec une saine passion, d'améliorer la gestion des procédures et qui guide la planification du recrutement des membres.

Un grand merci aussi à madame Léone Tremblay, la secrétaire, fidèle adhérente de l'ASULF, et aux membres du groupe d'intervention, ceux et celles qui interviennent dans l'esprit de notre président honoraire.

Grand merci également à la collaboratrice du secrétariat, madame Andrée Champagne et chaleureuse bienvenue à notre nouvelle collaboratrice, Marielle Carpentier. Notre étudiant

stagiaire Raphaël Gosselin a terminé son emploi au secrétariat au cours de l'été 2016. On ne saurait oublier de remercier les autorités du Fonds de Solidarité de la FTQ qui nous sont d'un soutien indéfectible.

Merci à tous et à toutes!

17 mai 2017

Annexe I - La langue numérique – phase 2, projet et correspondance



ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986, sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

Demande de subvention de l'Asulf Projet « la langue du numérique - phase 2 »

L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française sollicite une subvention du Secrétariat à la politique linguistique pour le projet « la langue du numérique - phase 2 ».

Au cours de la phase 1 dont vous avez collaboré, l'Association devait rajeunir son site web (www.asulf.ca), l'actualiser et lui donner une nouvelle allure.

Pour ce faire, nous avons pris en compte une suggestion importante qui nous a été faite en mars 2013, par les parlementaires présents aux auditions publiques sur le projet de loi n° 14, lequel modifie la Charte de la langue française :

L'Asulf peut-elle accompagner les jeunes de 16 ans à 25 ans en faisant en sorte qu'ils aient les outils nécessaires pour faire face à l'influence de la langue du numérique, à l'utilisation d'Internet, des médias sociaux et du clavardage, nouvel environnement dans lequel les jeunes baignent?

Le nouveau site web de l'Asulf constitue une vitrine qui informe les internautes, améliore leurs connaissances de la langue et suscite leur engagement, pour que celle-ci demeure vivante et rayonnante. L'intégration du module « capsules linguistiques » piloté par le comité du site web a permis au courant du dernier trimestre de se rapprocher de 22 665 de ces internautes. Et ce n'est qu'un début! Nous avons déjà 40 nouvelles capsules de prêtes à être mise en ligne au rythme de 2 par semaine.

Pour la deuxième phase, il est visé d'améliorer les instruments mis à la disposition de la population, et plus particulièrement les jeunes internautes, qui amélioreront la qualité de la langue. Les outils proposés seront la consultation interactive du bulletin l'Expression juste, la diffusion des citations quotidiennes et les entrefilets du groupe d'intervention (voir la composition du comité d'honneur

(<http://asulf.ca/lassociation/membres/>). Cela constitue la mission essentielle de l'Asulf comme organisme de bienfaisance enregistré.

Pour réaliser ces objectifs qui nous animent et la demande qui nous a été formulée par les membres de la commission, voici nos besoins financiers pour l'exercice 2016-2017 :

- Programmation et assistance technique
8 800 \$
(effectuées par l'agence Upperkut.com)
- Conseils auprès d'un designer
1 200\$
(modernisation de l'image de marque - Expression juste)
- Coordination pour le volet communication : animation et
12 000\$
correspondance en ligne sur les différents forums
avec la clientèle cible 16-25 ans

Total : 22 000\$

C'est dans le cadre d'une approche avantageuse pour tous que nous vous prions de nous accorder une aide financière. Voici le plan de financement proposé pour le projet :

- **Secrétariat à la politique linguistique**
10 000\$
- Centre financier Desjardins
3 000\$
- Service de la francisation de la
4 000\$
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Don des membres
5 000\$

D'ici la fin de l'exercice financier en cours, nous nous engageons à vous fournir nos états financiers et un rapport détaillé sur l'avancement du projet. Nous vous remercions de recevoir notre demande avec tout l'intérêt qu'elle mérite.

Le trésorier de l'Asulf,



Christian Hébert

Québec, le 13 février 2017



Gouvernement du Québec
Le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable
de la Protection et de la Promotion de la langue française
Ministre responsable de la région de l'Estrie
Député de Sherbrooke

Québec, le 16 mars 2017

Madame Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente
Association pour le soutien et l'usage
de la langue française (ASULF)
5000, boulevard des Gradins, bureau 125
Québec (Québec) G2J 1N3

Madame la Présidente,

À la suite de la demande d'aide financière que vous m'avez transmise, j'ai le plaisir de vous informer qu'une subvention de 10 000 \$ est accordée à l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, pour son travail de promotion de la qualité de la langue publique, notamment par la poursuite du développement de vos activités sur le web et la mise en ligne de nouveaux contenus.

Le Secrétariat à la politique linguistique du ministère de la Culture et des Communications communiquera avec vous afin de vous préciser les modalités relatives au versement et à l'utilisation de cette subvention.

Vous remerciant de votre engagement pour la promotion et la valorisation de la langue française, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

LUC FORTIN

N/Réf. : 28400

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
480, boul. Saint-Laurent, 7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

ANNEXE II - Le site de l'ASULF; page d'accueil



Association pour le soutien et l'usage de la langue française



L'ASSOCIATION

Pour en apprendre davantage et pour devenir membre de l'Association.

HISTORIQUE

Pour en apprendre davantage sur l'histoire de l'ASULF.

L'EXPRESSION JUSTE

Pour consulter le journal de l'ASULF.

CAPSULES LINGUISTIQUES

Découvrez les emplois fautifs et les emplois corrects de différents termes de la langue française.

Nouvelles récentes

Consultez les nouvelles les plus récentes:

Pour plus de nouvelles

Assemblée Générale

À la Une, Nouvelles
Assemblée générale et rencontre des membres : inscrire à votre agenda



À la Une
Affiche du concours L'Enseigne joyeuse 2017 (date limite 2 mai)



À la Une
Règlements du concours L'Enseigne joyeuse 2017

ANNEXE III – Revue de la psychoéducation



Association pour le soutien et l'usage de la langue française

Joignez-vous à nous!

La qualité du français que nous parlons au Québec vous intéresse?

L'association s'en préoccupe activement en intervenant auprès des personnes qui participent à la vie de notre communauté en utilisant la langue française dans le domaine de la communication publique.

Pourquoi intervenir?

- Pour éviter l'implantation d'un mot anglais
- Pour souligner une erreur de vocabulaire
- Pour éviter un emploi fautif insoupçonné
- Pour corriger une mauvaise habitude langagière
- Pour faire connaître nos ouvrages correctifs
- Pour proposer un néologisme utile
- Pour enrichir la communication orale et écrite
- Pour faire découvrir les mots du français oublié

Pour entendre et lire un français de qualité!

ASULF

5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. ou téléc. : 418 622-1509
Courriel : asulf@globetrotter.net

ANNEXE IV – Prix de l'ASULF – texte gagnant

Les balayeurs de cendre

Mes yeux se posent sur les pierres avec dégoût. Elles sont lisses, trop lisses. Carrées, droites, mesurées au centimètre près et enlignées parfaitement sur le tapis de cendre. Elles piétinent leurs aînées, elles se dressent sur leur corps comme pour se moquer de leur défaite.

On m'avait pourtant appris à ne jamais haïr. Je dois aimer, pardonner et accepter. Pourtant, ma cage thoracique se resserre sur mes poumons à chaque fois que je pose le regard sur ma ville, Québec, en ruine. Elle était belle. Désordonnée et naïve, mais c'était son charme. Et voilà qu'on ose poser des pierres lisses sur son cadavre. Des pierres identiques les unes aux autres, sans défaut, sans personnalité. Ces briques n'ont rien à faire ici, leur présence est bien trop absurde. Elles sont des intruses, elles puent l'Angleterre. Je sais que les autres sœurs le pensent aussi.

Malgré cela, personne ne dit rien. Les bouches sont closes pour garder toute la saleté à l'intérieur. Les blasphèmes ne doivent pas sortir, ils en sont défendus. On jure avec les yeux, c'est bien plus efficace. C'est silencieux, mais juste assez violent.

Au moins, on a encore l'église. Son clocher, en fait. Son clocher et quelques murs. C'est peu, je sais. C'en est presque misérable, mais si on regarde les choses du bon côté, ça laisse place à l'espoir. Le clocher, mon fier clocher qui s'acharne à se tenir debout malgré les flammes, les balles et l'humiliation. Tel un monument, on le voit de loin, sa silhouette dressée à l'horizon. Ce n'est pas surprenant qu'il attire l'œil ainsi, il ne reste plus rien autour.

On pose une autre pierre sur le sol et les cendres s'échappent juste à temps, se dissipant dans l'air pour former un nuage grisâtre. Je grimace, répugnée. Les bâtiments autour de moi poussent comme des mauvaises herbes. Ils n'ont rien de canadien, même pas une petite allure française. Ils sont anglais. Point final. Ils sont sévères. Durs. Stricts. J'en détourne le regard, refusant de me laisser gagner ainsi. Le paysage change tant que c'en est troublant et j'ai honte d'admettre que j'ai peur qu'il me change aussi. Si je regarde trop autour, pourrais-je perdre ma langue? Ma religion? Seul le temps pourra me le dire.

1763, le verdict est tombé hier. Ma terre est à la Grande-Bretagne. On s'est battus, pourtant. On s'est acharnés, obstinés, essoufflés. On s'est accrochés à la ville comme un chien affamé s'accroche à un os décharné. Malgré mon amour pour cette colonie, je dois avouer que le spectacle fut embarrassant. On l'avait prédit, on en parlait presque tous les soirs. La défaite était si longue que c'en était agonisant. J'avais l'impression d'attendre la mort d'un patient. Était-ce là la fin? Ou bien allions-nous respirer encore un peu? Finalement, nous avons une réponse. La Proclamation royale a été signée. Province de Québec, voilà notre nom.

Les cendres ont quitté les rues depuis longtemps et, lorsque je m'y promène, il m'arrive d'entendre des hommes parler l'anglais. La seule chose qui me retient de perdre patience est le minuscule chapelet en argent contre ma poitrine, mais je garde l'oreille attentive. ville se réveille, les habitants sortent. Bientôt, les voix françaises noient les précédentes et cela me soulage. On a beau avoir été défendu de la parler, les Canadiens sont plus têtus qu'on pourrait le penser.

Province de Québec; colonie anglaise qui regorge de culture canadienne. Je regarde autour de moi et un faible sourire grandit sur mes lèvres. Même moi, ça m'a surpris. J'ai eu besoin d'un bon moment pour comprendre que cette terre restera authentique. Malgré une surface britannique, ses racines resteront toujours les mêmes.